

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## AMENDEMENT

N ° 2851

présenté par  
M. Ravier

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter la deuxième phrase de l'alinéa 4 par les mots :

« et au Conseil de l'Ordre national des médecins »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans la mesure où le pouvoir disciplinaire du Conseil de l'Ordre des médecins est en jeu, il n'est pas inutile de l'en informer.